

Chers adhérents, chers amis,

Tout d'abord, j'espère que vous et vos proches vous traversez au mieux et en bonne santé cette période difficile, là est bien l'essentiel, car il faudra comme l'a indiqué il y a quelques jours le ministre de l'Économie et des finances « se retrousser les manches ». Je sais que nous tous dans nos monuments et jardins, petits ou grands, ouverts au public ou non, quelques soit les activités que nous y exerçons, **c'est bien la même passion et le même goût de l'effort qui nous anime.**

Vous avez été très nombreux à vous manifester et à apprécier les informations que nous mettons à votre disposition depuis le début de la crise par divers moyens :

- Notre site internet, mise à jour autant que de besoin, avec des informations sûres ;
- Notre newsletter (lettre d'actualité) dorénavant mensuelle ;
- Ces communications vidéo ;
- Et réunions collectives via internet.

Au-delà de cette communication renforcée, le travail technique n'a pas manqué, et nous avons eu différentes réunions importantes sur cette crise et ses conséquences pour notre secteur : avec le ministère de la Culture, le ministère de l'Économie et des finances, la direction générale des patrimoines, mais également une audition devant la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale.

À cette occasion j'ai pu clairement affirmer en votre nom :

1. D'abord que la DH agit pour tous les monuments et jardins, au nom de **l'intérêt général** qu'ils représentent, quel que soit leurs usages et spécificités, car ils participent tous au **rayonnement**, à **l'économie** et à **l'attractivité** de nos territoires.
2. Ensuite que nos monuments et jardins ouverts devaient être considérés et traités, quel que soit leur statut, et leur activité d'ouverture au public, comme des activités touristiques et économiques à part entière. À titre d'exemple, les monuments historiques détenus en SCI ou en nom propre étaient exclus du dispositif d'urgence de prêts garantis par l'Etat (PGE) et de la BPI. Après 3 semaines de débats et d'intenses discussions, nous avons obtenus gain de cause.

Également nous veillerons à ce que les monuments historiques et jardins privés ouverts au public bénéficient bien de toutes les mesures du grand Plan tourisme annoncé, et nous serons éventuellement force de proposition.

Concernant la réouverture au public, pour ceux qui le souhaitent, au moment où je vous parle, cela sera possible à partir du 11 mai, dans les départements verts uniquement, de façon dérogatoire (donc négociée) après accord de votre préfet de département.

Sur ce point, un plan sanitaire Covid-19 a été travaillé par la DH afin de vous accompagner dans cette tâche.

Pour ceux qui ne souhaitent pas rouvrir, ainsi que ceux ayant un dispositif particulier (type mécénat ou convention d'exonération des droits de mutation), nous avons sollicité, à défaut d'une souhaitable année blanche, des mesures dérogatoires pour cette année et nous sommes dans l'attente d'une réponse officielle.

Nous travaillons également à des propositions susceptibles d'être insérées dans le cadre d'un plan de relance générale de l'économie. En tant que propriétaires-gestionnaires privés, nous avons probablement une carte à jouer dans les prochaines semaines. Nous devons nous tenir prêts, et je vous invite à présenter des programmes de travaux ; spécialement d'entretien, car susceptibles d'être lancés rapidement, dès septembre 2020 afin de pouvoir déposer des demandes de subventions, dont nous demandons exceptionnellement un taux doublé pour que la mesure soit efficace, ce qui sera bon pour l'état sanitaire de nos monuments, mais également et surtout bon pour le carnet de commande des entreprises, et donc bon pour l'emploi.

Enfin, le Guide fiscal 2020 est en cours de routage. Vous le recevrez par la Poste très prochainement. Vous pouvez d'ores et déjà consulter sa version allégée, en ligne, ainsi que les tableaux à compléter, sur votre Espace adhérent. La version complète sera mise en ligne très prochainement également.

**NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST IMPORTANT DE CONSULTER RÉGULIÈREMENT NOTRE SITE INTERNET ET NOS ACTUALITÉS** (mesures et dispositifs spécifiques aux monuments historiques, la Foire aux Questions mise à jour, nos actions auprès des pouvoirs publics).

Nous n'oublions personne, c'est la raison pour laquelle le travail est immense, et je tiens à **remercier** bien sur toute **l'équipe du siège** pour son dévouement et son travail, mais également le **bureau**.

**Je tiens également à remercier le conseil d'administration, les délégués, les référents et beaucoup d'adhérents** qui nous ont grandement aidé à mobiliser les parlementaires dans l'affaire du PGE. Cela a été très efficace et très remarquée. Il conviendra de renouveler cette mobilisation de tous les parlementaires dans leurs circonscriptions lors des prochains amendements que nous déposerons pour défendre les monuments historiques et les jardins.

Vous pouvez compter sur nous.

Bonne continuation et bon courage à tous.